



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 mars 2020

L'an deux mille vingt et le dix mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - COLIN - DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - DUVAL - FAU (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - REYJAUD (Suppléant) - SEGUR - VANDENDRIESSCHE.

**N° 2020/27**

**Objet : Enfance - jeunesse : dates des séjours Enfance / Jeunesse et des Chantiers Loisirs Jeunes- Été 2020**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que le service Enfance-Jeunesse de la CCLPA organise pendant les vacances d'été 2020 des séjours et des chantiers loisirs jeunes à destination des enfants et adolescents. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de prévoir les dates et lieux prévisionnels pour les séjours et chantiers loisirs jeunes avec le montant facturé aux familles pour le CLJ comme suit :

	Dates	Lieu	Age	Effectif	Activités
<b>Séjours Enfance ALSH Montdragon</b>	Du 13 au 17 juillet	A finaliser	7-11 ans	30	Séjour mer
	Du 17 au 19 août	A finaliser	6-7 ans	16	Equitation- Pleine nature
<b>Séjours Jeunesse</b>	<b>Du 20 au 24 juillet</b>  <b>*En fonction du nombre de chantiers ce séjour peut être rattaché à un CLJ</b>	<b>Cerbère (66)</b>	<b>12-14 ans</b>	<b>15</b>	<b>Activités nautiques</b>
	Du 24 au 28 août	Tarassac (34)	14-17 ans	15	Séjour itinérant kayak

## Les Chantiers Loisirs Jeunes (12-17 ans) :

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le 16/03/2020

**SLOW**

ID : 081-200034056-20200310-D2020\_27-DE

Chantiers Loisirs Jeunes	Dates	Lieu	Effectif	Chantiers / Activités
<b>Chantiers</b>	Du 6 au 10 juillet	A déterminer	En fonction du nombre de chantier	Plusieurs chantiers seront proposés sur le territoire en partenariat avec des communes de la CCLPA Un chantier est envisagé avec le collège de Lautrec
<b>Loisirs 1</b>	Du 13 au 17 juillet	A déterminer	En fonction du nombre de chantier	Le loisir sur cette période se fera en partenariat avec les ALSH de Lautrec et de Vénès
<b>ou</b>				
<b>Loisirs 2*</b> (au choix sous condition nbre d'inscrits)	<b>Du 20 au 24 Juillet</b>	<b>Cerbère (66)</b>	<b>12-14 ans</b>	<b>Activités nautiques</b>
<b>Tarif</b>	<b>75 € (Chantier + Loisir)</b>			

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve les dates et les lieux prévisionnels des séjours Eté 2020 organisés par le service Enfance-Jeunesse de la CCLPA,
- approuve les dates, lieux prévisionnels et le tarif des CLJ Eté 2020 organisés par le service Enfance-Jeunesse de la CCLPA et autorise la facturation aux familles, conformément au tarif prévu ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Principal 2020,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 12 mars 2020



Le Président,

Raymond GARDELLE

